



COMPTE RENDU DE REUNION

Approches durables à la lutte contre le crime organisé au Mali et au Sahel.

Ce rapport est la synthèse d'une discussion organisée à Bamako les 14 et 15 octobre et qui a réuni de hauts fonctionnaires maliens, des experts et des représentants de la société civile ainsi que des organisations multilatérales, régionales et des institutions bilatérales.

**Bamako, 14 et 15 octobre 2014 : École de Maintien de la Paix
Alioune Blondin Beye**

INTRODUCTION

Bien que la crise actuelle au Mali résulte de causes immédiates et de détonateurs locaux, les analystes et responsables politiques conviennent de l'existence d'un noyau dur de causes qui a exacerbé les tensions latentes inter et intracommunautaires jusqu'à ce qu'elles éclatent en conflit ouvert, à savoir : l'absence de gouvernance et de démocratie fonctionnelle, la corruption de l'État, le manque de développement et de services publics au nord comme au sud du pays, des problèmes non résolus de marginalisation politique et économique et de rébellion, le manque de confiance des civils à l'égard des forces de l'ordre, une sécurité insuffisante aux frontières et l'installation de groupes « extrémistes » dans le nord du pays, une libre circulation des armes à la suite de la crise libyenne, et pour finir, le crime organisé, à savoir le **commerce illicite** et ses liens supposés avec le terrorisme.

Si la majorité de ces causes sont prises en compte dans les efforts actuels de consolidation de la paix et de reconstruction, celle relative au crime organisé semble être toutefois passée entre les mailles du filet. Bien que le crime organisé soit mentionné par les acteurs maliens et internationaux comme un facteur clé de l'instabilité, aux côtés des réseaux terroristes et généralement en lien direct avec ces derniers, dans la pratique, seuls des programmes de lutte contre le terrorisme sont actuellement déployés. La question de la lutte contre les circuits criminels est une question périphérique aux négociations relatives aux futurs accords de gouvernance. Il semblerait que les acteurs du développement et de la paix ne soient tout simplement pas prêts à s'attaquer aux conséquences du crime sur la paix et le développement ou équipés pour le faire. Alors que certaines institutions de coopération et de développement considèrent la question du crime comme ne faisant pas partie de leur mission, d'autres prennent progressivement conscience de ses causes premières et de son impact socioéconomique et sont prêtes à adapter leur programme en fonction. Toutefois, elles n'ont ni l'expérience ni la boîte à outils pour le faire. Par conséquent, très souvent, la prudence a raison de cet élan, d'autant plus que la complicité de l'État et la corruption semblent être des problèmes centraux.

Néanmoins, il est délicat de participer à la reconstruction du Mali sans s'attaquer de front à ce problème aux côtés du gouvernement malien et des acteurs non étatiques, car cela risquerait de maintenir en place les facteurs à l'origine de la première phase de conflit au Mali. Quoique les efforts pour négocier avec certains groupes armés, restaurer la sécurité, rendre la justice, amener la réconciliation, et améliorer les services publics soient louables et importants, ils s'avéreront toutefois incapables de prévenir une autre crise s'ils ne parviennent pas à s'attaquer aux structures, cultures et institutions sous-jacentes qui favorisent les conflits violents. Comme l'ont fait remarquer de nombreux analystes et acteurs sur le terrain, aucun projet visant à promouvoir de nouveaux modes de subsistance n'a jusqu'à maintenant réussi à concurrencer les marges importantes qu'offrent le trafic, les kidnappings et le banditisme. Une connaissance lacunaire du contexte et des dynamiques socioéconomiques en jeu dans une région où les économies informelle et illicite sont profondément ancrées dans des stratégies familiales, culturelles et de subsistance non seulement nuira aux efforts d'instauration d'une paix durable, mais risque d'endommager les mécanismes endogènes de résilience existants et de déstabiliser un peu plus la région. De plus, tant que les groupes armés seront bien approvisionnés en financements illégaux, ils

seront peu incités à prendre part à un programme visant à consolider la paix et le pouvoir central.

International Alert, en collaboration avec The Global Initiative against Transnational Organised Crime (l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational), a tenu des séances de dialogue à Bamako les 14 et 15 octobre au cours desquelles le gouvernement malien, des représentants de la société civile, des organismes multilatéraux et des institutions bilatérales ont échangé leurs analyses et leurs définitions du crime organisé au Mali et au Sahel et ont commencé à envisager des approches collaboratives pour lutter durablement contre ce fléau. Ce rapport est une synthèse des discussions.

Définition du crime organisé

Il est difficile de définir le crime organisé au Mali et dans la région du Sahel, non seulement parce que la mesure dans laquelle il est connecté et organisé n'apparaît pas clairement, mais aussi parce que les frontières entre l'économie informelle, le trafic et les motivations financières, politiques et idéologiques sont floues. Il semblerait que divers individus, clans, ethnies et groupes armés soient impliqués à divers degrés dans une variété d'activités telles que le trafic de stupéfiants et de personnes, les kidnappings et le banditisme. Le commerce informel de subsistance, les stratégies de survie, l'activité criminelle et le « terrorisme » apparaissent ainsi très étroitement liés. Mettre à jour les motivations de ces 'criminels' est essentiel pour que réussissent les stratégies d'atténuation et de réintégration.

Les participants ont expliqué que bien qu'il soit difficile d'établir des liens avec des réseaux nationaux et transfrontaliers, le crime organisé est bel et bien un phénomène réel dans le contexte malien actuel. Il existe des groupes organisés qui bénéficient d'une structure de réseaux permettant à des individus d'être protégés tout au long des axes du trafic de drogue, et notamment d'être à l'abri de poursuites pénales. La prolifération d'auto-écoles dans le nord du pays où les routes et les touristes sont rares a été présentée comme le signe que les populations locales tendent de plus en plus à se tourner vers le trafic pour subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, les trafics ne se limitent pas au nord du pays ; il existe un axe vertical allant de la Guinée à la Côte d'Ivoire par lequel transitent or et armes. L'incident d'Air Cocaïne a été cité pour illustrer la collusion entre les filières criminelles et les responsables politiques. Comme l'ont souligné les participants au cours de la réunion, la définition du crime organisé à l'échelle locale ou nationale doit se faire à la fois en le comparant et en le distinguant du crime organisé transnational (COT) dont les dynamiques mondiales et régionales sont plus vastes et qui est lié aux structures du marché mondial.

Au-delà d'exemples et anecdotes, il existait parmi les participants une grande variété de perceptions et de compréhensions différentes de ce que sont la criminalité, le crime organisé et le COT et de leurs échelles respectives, impacts et connexions. Tous ont convenu qu'il fallait pour comprendre le crime organisé au niveau local une analyse plus approfondie qui s'intéresse aux causes premières, ainsi qu'une cartographie des réseaux, des détenteurs du pouvoir et de leurs intermédiaires qui révèle leurs intérêts et stratégies. Ces différences de définition et de compréhension ont mis en évidence le besoin de disposer d'analyses perspicaces d'économie politique du crime organisé à l'échelle locale et régionale.

LE CRIME ORGANISÉ : UN FACTEUR DE DESTABILISATION ?

Lutter contre l'impact du crime organisé sur la sécurité et la stabilité au Mali et dans la région nécessite ainsi d'étudier ces questions d'un point de vue extrêmement contextuel et de se concentrer sur notre objectif final : souhaitons-nous lutter contre la criminalité ou contre ses conséquences négatives ? C'est ainsi que les participants ont soulevé la question suivante : « à partir de quand le commerce illicite devient-il un facteur de déstabilisation ? » Dans des régions où le crime organisé entretient des liens étroits avec le commerce et l'économie informels, il est nécessaire de s'y attaquer d'une manière très sensible. Le secteur informel au Mali représente une large majorité de l'activité économique. Le commerce informel est partout une source essentielle de revenus, à plus forte raison dans les régions désertiques au Nord où les populations dépendent depuis des décennies des importations de vivres et de sources d'énergie en provenance d'Afrique du Nord. Apparemment, avant le conflit, les principaux acteurs du commerce illicite étaient les réseaux arabes qui jouaient un rôle économique important dans la communauté au sens large. La situation a évolué depuis. Des acteurs issus d'autres communautés et de groupes ont rejoint l'activité, attisant ainsi la concurrence sur les bénéfices de la criminalité. Les motivations pour se tourner vers la criminalité sont de plus en plus diverses. Il semble y avoir un renouvellement important entre les différents groupes politiques, ethniques et armés (de même que de nombreuses scissions en leur sein).

Le crime organisé semble être devenu un facteur de déstabilisation au Mali à partir du moment où les bénéfices des activités criminelles ont augmenté, et où tout particulièrement ils ont commencé à se diffuser dans les structures de gouvernance locales et nationales. La corruption à l'échelle locale des représentants du gouvernement, des leaders et des fonctionnaires, dont des représentants des forces de l'ordre, a permis au crime organisé d'étendre et d'ancrer une culture de l'impunité autour de l'économie criminelle, surtout ses activités transfrontalières. Cela n'est en rien surprenant puisque les groupes criminels « ont besoin » de l'État et recherchent un soutien politique tacite afin de mener leurs opérations et font souvent pression pour infiltrer l'État à des fins de protection. Cette « criminalisation » de l'État s'accompagne de plusieurs effets déstabilisateurs : 1) elle érode la confiance des citoyens envers l'État, et le rôle de ce dernier comme garant de la sécurité et de la justice, et par conséquent elle contribue à la détérioration des relations entre les citoyens et les forces de l'ordre ; 2) elle entame encore plus la « présence » et la crédibilité de l'État dans son rôle de fournisseur de services publics et sa capacité à offrir un développement équitable, ce qui entrouvre la porte à « d'autres » prestataires de services. Lorsque les structures de gouvernance locale sont remplacées par des groupes criminels nourrissant des intérêts criminels, l'économie prédatrice est renforcée et instaure une structure de gouvernance exclusive et coercitive qui entrave à long terme les progrès en matière de développement.

L'impact que le crime organisé a sur les fonctions de l'État a également des effets négatifs sur la sécurité humaine, étant donné que cette culture de l'impunité a amplifié d'autres types de criminalités profitant de la prolifération du trafic d'armes. En retour, l'augmentation de la criminalité est un ressort essentiel de la prolifération des armes stimulée par la forte demande des communautés, qui en l'absence de forces de sécurité nationales et internationales, ont pris les armes pour assurer elles-mêmes leur protection. Une récente

étude menée par Danish Demining Group auprès des ménages vivant dans la zone frontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, a révélé que la petite délinquance et le banditisme représentaient les menaces les plus urgentes pour la sécurité et que ces problèmes étaient selon les personnes interrogées imputables à la grande disponibilité des armes¹. En outre, les travaux de recherche menés auprès des populations locales ont permis de mettre à jour combien « l'argent facile » provenant d'activités criminelles avait un impact néfaste sur les valeurs morales et le comportement en société et avait créé une culture de la criminalité où une forme de crime, tel que le trafic, engendre d'autres activités criminelles.

LA STABILITE POUR QUI ?

Le crime, le crime organisé et le COT sont de plus en plus interconnectés au Mali. De plus, ils interagissent à différents niveaux avec des activités violentes telles que l'insurrection politique ou idéologique ou encore le terrorisme. Si le commerce illicite était autrefois associé à un commerce légitime qui, contrôlé par certaines communautés, avait peu d'impact négatif sur la société, depuis le conflit, beaucoup de gens associent désormais l'économie criminelle à la circulation des armes. Selon l'opinion générale, certains groupes tels que le MUJAO ou le MNLA non seulement profitent de manière opportuniste du trafic, mais le protègent activement et utilisent des discours idéologiques et politiques pour justifier des actions dont le véritable objectif est de protéger l'accès aux routes de commerce. Les marges de profit tirées du trafic de stupéfiants et d'armes, et des kidnappings avec demande de rançon ont changé la nature de l'économie criminelle et de sa capacité à nuire. Cependant, il est important d'étudier le crime organisé au Mali du point de vue de l'économie politique et pas uniquement à travers la seule perspective criminelle, notamment lors des comparaisons avec le terrorisme et son financement. Ils représentent différentes menaces sécuritaires, et l'amalgame entre les deux ne reflète pas la réalité sur le terrain. En outre, le terrorisme est souvent utilisé à des fins politiques, afin d'attirer des investissements étrangers ou de réprimer des groupes rebelles ou rivaux.

Cela a donc conduit les participants à s'interroger sur la « sécurité et la stabilité pour qui » ? Qui en bénéficie et qui n'en bénéficie pas et pour quelles raisons ? Et comment tenter de rééquilibrer la situation ?

Une fois que l'on a compris qu'un des moteurs principaux du conflit réside dans cette bataille pour les ressources du trafic, la question suivante se pose : « le moment est-il propice pour s'attaquer au crime organisé ? » Les participants ont discuté du rôle joué par le crime organisé dans le processus de paix d'Alger étant donné qu'il semblerait que plusieurs groupes à la table des négociations aient des intérêts dans le crime organisé transnational. Le gouvernement et ses partenaires internationaux doivent-ils concentrer leurs efforts sur la lutte contre le crime organisé lorsqu'ils sont tous encore occupés à gérer un conflit armé ouvert dans le nord du pays ? La consolidation de la paix a-t-elle pour finalité de combattre la criminalité ou de soutenir un accord susceptible d'entraîner la stabilité dans le Nord et le retour de l'État ?

¹ Danish Demining Group (2014). Border Security Needs Assessment - Liptako-Gourma Region: Mali, Burkina and Niger. Bamako : Danish Demining Group

Même s'il se peut que le gouvernement, les forces de l'ordre et les acteurs du développement aient des buts ultimes différents sur la question de la lutte contre le crime organisé, les participants ont en général convenu de l'importance de ne pas négliger ce problème, car il restera autrement une source latente d'instabilité et de conflit. L'économie criminelle, renforcée par le conflit, fait peser le risque de créer une économie 'prédatrice' qui prolongera le conflit si elle n'est pas traitée dans le cadre du processus de reconstruction. Cela constitue donc un défi majeur de gouvernance, notamment compte tenu de la situation actuelle où une résolution du conflit est en cours de négociation et qu'il existe de forts risques que les groupes criminels tentent de la mettre à mal ou de tirer profit de ces accords politiques.

POINTS D'ENTREE A UNE APPROCHE INCLUSIVE DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISE

Le travail de reconstruction en cours offre une formidable plateforme pour tenter d'expérimenter des solutions durables à ces problèmes. Les activités de justice et de réconciliation constituent l'occasion de cartographier et de consigner les menaces sécuritaires propres à ce contexte ainsi que le sentiment d'injustice que cela crée ; le changement de gouvernement représente une chance de tenter de résoudre certains cas de corruption et de complicité dans les milieux haut placés à l'égard de la criminalité ; les mesures de la réforme des secteurs de sécurité peuvent permettre de réorganiser la gouvernance en matière de sécurité d'une manière respectueuse des spécificités et besoins locaux, ce qui est crucial dans un pays où le manque de légitimité des forces de l'ordre et la défiance à leur égard sont très répandues ; le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration constitue une occasion unique de réintégrer durablement les petits détenteurs d'armes, criminels ou combattants et de leur proposer d'autres solutions économiquement viables que le crime organisé, chose que les accords de paix précédents n'avaient pas réussi à faire ; les activités de développement offrent une nouvelle occasion de s'attaquer aux causes socioéconomiques profondes du conflit ; les initiatives de réconciliation et de dialogue représentent de bons espaces pour explorer le sentiment d'insécurité et l'impact en la matière que génère le crime organisé ; enfin, la reprise du dialogue régional sur les questions de sécurité est une excellente occasion de tenter de résoudre les problèmes transfrontaliers, un point fondamental pour stabiliser la région et éviter « l'effet de déplacement ». Cet ensemble de mesures et d'initiatives permet de lutter contre la criminalité nationale et transnationale d'une manière plus adaptée à condition qu'il repose sur une solide compréhension des dynamiques en jeu.

Définition du problème : compréhension et analyses approfondies

Une compréhension en profondeur des dynamiques en jeu est essentielle à l'élaboration de mesures durables et globales visant à s'attaquer à l'impact négatif de la criminalité organisée. Or, la réunion a révélé la persistance de nombreuses incompréhensions sur le sujet. Outre la diversité des perceptions et des définitions qu'avaient les participants du crime organisé, il existe encore de nombreuses zones d'ombre et d'hypothèses sur les conséquences du crime organisé, ses acteurs et son ampleur.

Bien qu'un nombre croissant d'études des perceptions soient actuellement commandées et publiées, la réunion a mis en évidence un manque flagrant d'analyse locale sur le sujet dû au fait que la majeure partie des informations recueillies sont analysées par des experts internationaux. Cela entraîne : 1) une lassitude des populations qui prennent part à une multitude de travaux de recherche et d'études des perceptions sans jamais voir les résultats de ces analyses s'accompagner d'amélioration en matière de sécurité ; 2) un manque d'analyse locale qui s'ancrerait dans une compréhension plus en profondeur des réalités économiques et socioculturelles dans différentes régions du Mali, et le manque de travaux de recherche menés sur ce sujet par les universitaires maliens.

Cette compréhension des dynamiques sociales, politiques et économiques devrait contribuer à l'élaboration de stratégies visant à transformer durablement ces économies de la protection, et ce pour toutes les parties concernées. Bien qu'il soit indispensable à court terme que les groupes criminels hybrides déposent les armes, il est absolument crucial à moyen terme de saper leur légitimité et de la remplacer par celle d'un État qui n'exclut personne. Ceci nécessite de changer la manière dont le crime organisé est considéré, et cela signifie pour de nombreuses parties prenantes rejoindre autour de la table des négociations les acteurs chargés de l'application des lois.

La participation gage de la transformation

Sensibilité au crime

À court et moyen terme, l'État malien et ses acteurs internationaux doivent réfléchir à la manière dont ils entrent eux-mêmes en contact avec l'économie criminelle. Il est capital d'étudier de près la manière dont les programmes financés par l'extérieur (les accords de paix, la lutte contre le terrorisme, le RSS, le DDR, l'aide/l'appui à la justice pénale et à la gestion des frontières, etc.) touchent aux dynamiques du crime organisé afin de veiller à ce que les interventions ne nuisent pas, mais contribuent au contraire véritablement à l'établissement d'une paix durable.

Ainsi, bien que le trafic de drogue bénéficie de liens transfrontaliers solides et d'une gestion insuffisante des frontières, des mesures restrictives ciblant le commerce informel/illicite dans ces régions pourraient avoir des conséquences préjudiciables pour les régions reculées où ce type de commerce constitue la principale perspective économique et source de sécurité alimentaire. Un manque de sensibilité dans le contrôle aux frontières ou dans les mesures de sécurité publique prises par l'État risquerait de créer un conflit d'une part avec les autorités centrales qui souffrent déjà d'un manque de légitimité dans ces zones dites « de non-droit » sur lesquelles l'État a peu d'emprise, mais également au sein et entre les différentes populations pour l'accès aux ressources. De même, les stratégies de lutte contre le terrorisme, si elles ne s'appuient pas sur des connaissances solides, pourraient avoir des conséquences néfastes notamment en se trompant de cibles, en apportant leur soutien aux luttes intestines entre criminels ou bien en exacerbant les intentions djihadistes de certains groupes.

Eu égard à la grande diversité des acteurs impliqués et aux effets multidimensionnels du crime organisé, il est essentiel que les interventions de développement et les prestataires de services de sécurité s'appuient sur des analyses en profondeur et adoptent une approche sensible au crime afin de respecter le principe du « do no harm ». Les initiatives qui

s'attellent directement à la lutte contre les activités criminelles, de même que les projets de développement qui sont mis en place dans des zones où la criminalité est omniprésente doivent s'appuyer sur une analyse de l'économie politique locale et des dynamiques criminelles afin de minimiser le risque d'apporter involontairement un appui aux entreprises criminelles et aux réseaux de corruption. Lors de leur collaboration avec les populations locales en vue de recueillir des informations, les experts et chercheurs doivent en outre faire attention à l'imbrication des structures communautaires, aux jeux de pouvoir à l'échelle locale et aux risques potentiels qu'encourent leurs informateurs.

Renforcement de la gouvernance et lutte contre la corruption

Si la lutte contre le crime organisé se veut efficace et pérenne, il faut que cette question devienne une priorité politique dont le fer de lance est le gouvernement malien. Vu que les régions au Nord continuent d'être marquées par une absence de sécurité et d'administration publique et la quasi-inexistence de services et perspectives économiques pour les populations locales, une mesure vitale pour neutraliser le crime organisé consiste à restaurer la stabilité et à favoriser le retour de l'administration malienne et la prestation de services publics dans le nord du pays. En outre, cette lutte contre la complicité et la corruption de l'État requiert un soutien continu de la part des bailleurs de fonds pour promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et l'obligation de rendre des comptes ainsi que pour renforcer la surveillance publique et l'accès à l'information sur les dépenses publiques, les procédures électorales, etc. Une mesure vitale pour s'attaquer au crime organisé consiste à renforcer le secteur judiciaire pour lui permettre de poursuivre et de condamner les personnes, tout particulièrement haut placées, impliquées dans le crime organisé et ses « corolaires » tels que le blanchiment d'argent.

La corruption doit également être combattue aux plus hauts rangs de l'État, puisque c'est le sentiment de frustration et de désengagement de l'État ressenti dans tout le pays, et non pas uniquement dans le Nord, qui a déclenché le coup d'État de 2012. Les efforts pour garantir la transparence et la responsabilité du gouvernement constituent un facteur essentiel pour reconstruire la crédibilité du pouvoir central.

Renforcement de la sécurité et de la stabilité

Le vide politique et sécuritaire dans les régions nord du Mali est à l'origine de l'implantation et de la prospérité du crime organisé. Afin d'endiguer la criminalité organisée, il est absolument vital de restaurer la stabilité, de promouvoir le retour de l'administration malienne dans le Nord et d'assurer la prestation des services qui font cruellement défaut. L'État ne pourra pas revenir dans les régions nord sans un retour à la paix et à la stabilité, et il n'y aura ni paix ni stabilité tant que l'économie criminelle y règnera en maître. Cependant, pour que la consolidation de l'État et la mise en place des institutions soient pérennes, les institutions chargées de la sécurité doivent intervenir dans le respect des spécificités du contexte local et nouer une relation avec les populations locales en établissant un accord sur les attributions de l'État de droit et en obtenant le ralliement des habitants locaux. De plus, une des conditions clés à la stabilité dans le Nord est de veiller que la résolution du conflit ne consolide pas le pouvoir de certains réseaux criminels et hauts responsables complices d'activités criminelles, car cela pourrait déclencher de nouveaux conflits entre factions rivales. Si la question de la criminalité est difficile à aborder lors des négociations de paix, il faut encourager les stratégies qui incitent le contrôle des armes et des activités de contrebande et qui posent le désengagement des acteurs principaux de toutes

activités illicites comme la condition sine qua non d'un compromis politique avec eux. Enfin, la MINUSMA tient un rôle important dans la reconstruction du Mali, notamment dans le travail de SSR mené en collaboration avec l'État. Il est important que le problème du crime organisé devienne une priorité. Il existe des signes encourageants en ce sens avec la création d'une « task force » de la MINUSMA dédiée au crime organisé et dirigée par la Police civile des Nations Unies (UNPOL). Cependant, les approches de développement et de consolidation de la paix ne semblent pas occuper une part suffisante dans la stratégie et l'élaboration de la solution. La task force de la MINUSMA se doit d'être le fer de lance de ces approches plus soutenables, d'autant plus qu'UNPOL est présent dans de nombreuses régions du Nord auxquelles ni la société civile ni les ONG n'ont accès.

Participation démocratique : s'appuyer sur des dynamiques socioéconomiques et politiques positives.

Pour qu'une approche de consolidation de la paix fonctionne, elle doit créer les conditions pour une paix positive, ouverte à tous, qui inclut les « criminels » dans l'équation, et les considère comme des personnes devant être comprises et incluse dans les stratégies de réponse. Parallèlement aux stratégies internationales de réduction de la drogue, l'ancrage de stratégies d'atténuation au sein des communautés pourrait affaiblir les facteurs d'incitation (« push factors ») et le soutien local aux activités criminelles au Mali, amoindrir la vulnérabilité aux conflits inter et intra communautaires, faire baisser le seuil de tolérance envers la violence armée et diminuer la complicité des représentants de l'État et des forces de l'ordre au niveau local, et par conséquent réduire la culture d'impunité.

En raison de l'enchevêtrement du crime organisé dans les structures locales de pouvoir et de son rôle crucial dans les économies locales, toute initiative pour lutter contre son emprise devra nécessairement inclure les acteurs locaux. Si les moteurs et facteurs locaux d'incitation qui favorisent les comportements criminels ne sont pas compris et ne sont pas traités, et si les acteurs locaux ne perçoivent pas le crime comme un véritable problème pour leur communauté et ne reconnaissent pas ses impacts sur la sécurité humaine, il sera difficile d'endiguer les activités criminelles. À cet égard, au moment de cibler le problème des trafics et des activités criminelles, il faudra peut-être recourir à une approche pragmatique qui se concentre sur les actes criminels et les trafics que les populations locales jugent les plus dommageables. Il faudra en outre dissocier le trafic de l'extrémisme violent. Ainsi, alors que les activités de contrebande ont longtemps été perçues comme « légitimes », les observations sur le terrain suggèrent un changement d'attitude au sein des populations locales après que les trafiquants ont commencé à collaborer avec les groupes extrémistes. Certains élus locaux, marabouts, leaders religieux, associations de femmes et autres groupes locaux de confiance pourraient à cet égard être considérés comme des points d'entrée et des partenaires potentiels. Pour que la prise de conscience du problème du crime organisé prenne de l'ampleur, il est nécessaire de mieux sensibiliser les populations à ce fléau et à ses impacts sur la sécurité et la gouvernance. Sur ce point, la société civile et les médias auraient un rôle central à jouer pour stimuler le débat public, exiger des actions de la part du gouvernement de même que pour surveiller la mise en place de mesures pour lutter contre la corruption. La question du crime organisé doit être débattue dans l'espace public afin de sensibiliser les gens et de veiller à ce que les populations locales adhèrent à la définition qui en est faite et aux réponses qui sont proposées. La collaboration avec la société civile malienne est

essentielle afin de garantir que ce débat public prenne place d'une manière inoffensive et dans des endroits en sécurité.

CONCLUSION

Faire du crime organisé une priorité

Cela ressemble à la vieille histoire de l'œuf et de la poule : faut-il combattre le crime organisé maintenant ou une fois que la situation sécuritaire s'est améliorée ? en effet, l'État ne peut pas s'attaquer à la question de la criminalité organisée tant qu'il n'est pas de retour dans le nord du pays ; et son retour semble improbable tant que le commerce illicite génère de l'insécurité.

Devant ces dilemmes, les participants ont convenu qu'il était impossible de fermer les yeux sur le problème du crime organisé au Mali. Au lieu d'attendre le retour de l'État dans le Nord, il faut commencer à travailler au niveau politique pour lutter contre le crime organisé. L'État doit s'engager à combattre la corruption et les dynamiques structurelles qui l'entourent. Le gouvernement malien doit par conséquent faire de la lutte contre le crime organisé une priorité. Pour cela il devrait lui consacrer plus qu'un paragraphe du Plan d'action du gouvernement pour 2013-2018, et prendre des mesures concrètes pour mettre de nouveaux mécanismes en place ou activer ceux en attente (tels que le « Pôle judiciaire spécialisé » et la section de coordination « Crime organisé » du gouvernement). En outre, il faut généraliser les efforts pour empêcher que la corruption et le crime ne gagnent ses mesures de reconstruction.

La communauté internationale doit elle aussi faire du crime et de la criminalité organisée un thème prioritaire à inclure dans ses activités de programmation, notamment celles en matière de gouvernance et d'appui à la stabilisation. Elle peut ainsi jouer un rôle important en mettant en avant les mesures de lutte contre le crime organisé en les intégrant à ses différentes activités de soutien. Elle doit pour cela commencer à sensibiliser ses propres activités au crime et mettre en place des mécanismes de transparence afin de s'assurer que le gouvernement malien est capable et disposé à lutter contre ce problème. Par ailleurs, la communauté internationale peut aider la société civile à renforcer ses propres capacités dans ce domaine pour qu'elle représente un lieu plus propice au dialogue entre les communautés et le gouvernement.

Favoriser des analyses plus approfondies et mieux adaptées au contexte

Il faut que les acteurs internationaux et le gouvernement malien investissent dans une analyse en profondeur de l'économie politique et des conflits, notamment en renforçant les capacités des milieux universitaires et des chercheurs locaux afin qu'ils prennent part au travail de recherche et à l'analyse des résultats des enquêtes. La société civile malienne est prête à ouvrir un débat public sur la question. Elle pourrait ainsi permettre au gouvernement de comprendre les risques en encourageant plus de débats, une plus grande couverture médiatique, une plus grande collaboration avec les universités et de meilleures recherches afin de créer des analyses locales. Ces dernières, qui font cruellement défaut par rapport à toute l'expertise internationale sur le sujet, amélioreraient grandement les

connaissances sur l'économie politique du crime organisé et ses liens imbriqués dans le tissu social de communautés spécifiques et dans certaines activités de subsistance dans différentes régions. Ces analyses locales apporteraient en outre des mécanismes de résilience plus ancrés dans la réalité qui pourraient être utilisés pour lutter contre le crime organisé.

Travailler main dans la main avec la société et le gouvernement maliens

Il est important d'explorer des approches fondées sur les communautés pour tenter de répondre à l'impact négatif du crime organisé, afin de veiller à ce que les solutions proposées soient non seulement bien adaptées et sensibles au contexte, mais qu'elles reposent sur une connaissance solide des causes premières et de la spécificité des dynamiques et de l'économie politique à l'échelle locale. Une approche qui inclut une grande diversité d'acteurs au sein des communautés et des régions permet également de garantir que les solutions ne reposent pas uniquement entre les mains de l'État, ce dernier ayant été jusqu'ici très souvent une partie du problème. Toutefois, un travail durable destiné à gérer l'impact du crime organisé sur la stabilité et la paix ne peut pas reposer non plus sur les seules épaules des communautés. Bien que la distinction entre le commerce informel et le crime doive être définie par les populations locales de sorte à protéger leurs stratégies de survie fondées sur l'économie informelle, les communautés à elles seules ne peuvent pas s'attaquer à l'économie 'prédatrice' et l'économie criminelle liées au marché mondial de la criminalité qui ont déclenché les conflits et continuent d'entraver les tentatives de reconstruction. Il est important que l'État et les citoyens développent une vision commune de ce qui constitue une menace à la paix et à la stabilité, et qu'ils travaillent côte à côte pour trouver des moyens de combattre l'économie de la protection.

Les relations État-citoyens peuvent être renforcées grâce non seulement à un engagement de l'État à s'attaquer au problème, mais aussi grâce au renforcement des mécanismes de surveillance des citoyens leur permettant de demander des comptes au gouvernement sur la question.